Études et documents no 1

Caractéristiques des immigrants au Québec à l'admission et potentiel d'intégration, 1968-1974

par: Mario Polèse
Danielle Bédard

Institut national de la recherche scientifique
(INRS-Urbanisation) à Montréal

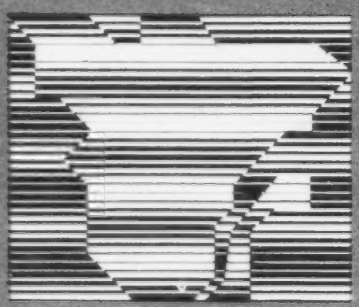

Gouvernement du Québec
Ministère de l'immigration

Février 1978

Études et documents no 1

104-04295/

Caractéristiques des immigrants au Québec à l'admission et potentiel d'intégration, 1968-1974

par: Mario Polèse
Danielle Bédard

Institut national de la recherche scientifique
(INRS-Urbanisation) à Montréal

Étude effectuée pour la Direction de la recherche
du ministère de l'Immigration du Québec

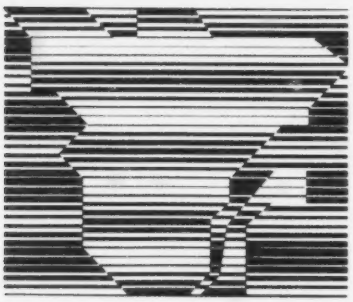

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
LEGISLATURE
OCT 1980
RECEIVED

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Immigration

Février 1978

Bien que cette étude ait été effectuée pour la Direction de la recherche du ministère de l'Immigration du Québec, les idées qui y sont exprimées demeurent la seule responsabilité des auteurs et ne traduisent pas nécessairement celles du ministère.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
3e trimestre 1978

Préface

L'intérêt grandissant pour les questions relatives à l'immigration au Québec au cours des dernières années a fait ressortir le manque d'études dans ce domaine et la nécessité d'assurer une meilleure diffusion des travaux existants. Cette nouvelle série d'Études et documents du ministère de l'Immigration vise, modestement, à combler ce vide en rendant accessibles des études réalisées sous son égide.

La présente étude a été effectuée en avril 1976 par Mario Polèse de l'INRS-Urbanisation alors qu'il était conseiller spécial à notre ministère sur une base contractuelle, et par Danielle Bédard, assistante de recherche à l'INRS. L'analyse qui porte uniquement sur certaines caractéristiques des immigrants au moment de leur admission au Québec, telles que décrites dans les statistiques des entrées annuelles d'immigrants, est ambitieuse. En effet, comment les quatre critères retenus — la langue, l'âge, la scolarité et la région de destination — peuvent-ils nous donner des indicateurs d'adaptation future des immigrants après leur arrivée? L'analyse couvre seize pays ou régions d'origine qui représentent 80% des admissions au Québec de 1968 à 1974, et propose une classification de divers types d'adaptation potentielle. Il s'agit, bien entendu, d'hypothèses qu'il serait intéressant de vérifier lorsque nous disposerons de données suffisantes sur les comportements réels des immigrants après leur arrivée.

Yves Bussière
Directeur de la Recherche
Ministère de l'Immigration du Québec

Février 1978

Table des matières

Introduction 5
a) Le problème de l'intégration des immigrants au Québec 5
b) La mesure du potentiel d'intégration 5

I Les critères linguistiques 7
a) La connaissance du français 7
b) La connaissance du français par rapport à celle de l'anglais 9

II Les critères non linguistiques 13
a) L'âge des immigrants 13
b) La scolarité moyenne des immigrants 14
c) La répartition géographique des immigrants 15

III Le calcul synthétique du potentiel d'intégration 21
a) Le classement selon les critères linguistiques: les immigrants "francophonisables" 21
b) Le classement selon les critères non linguistiques 22
c) Classement-synthèse 22

Liste des tableaux

Tableau 1.
Pourcentage des immigrants admis de 1968 à 1974 ayant une connaissance du français, selon le pays de naissance, par année et pour l'ensemble de la période 7

Tableau 2.
Répartition des admissions d'immigrants ayant une connaissance du français, par pays de naissance et par pays de dernière résidence, pour la période 1968-1974 8

Tableau 3.
Rapport entre le nombre d'immigrants ayant, à l'admission, uniquement une connaissance du français et le nombre d'immigrants ayant uniquement une connaissance de l'anglais, par pays de naissance et par année, 1968-1974 10

Tableau 4.
Pourcentage d'immigrants admis ayant également une connaissance de l'anglais parmi ceux qui connaissent le français, par pays de naissance et par année, 1968-1974 10

Tableau 5.
Âge moyen des immigrants à l'admission, par pays de naissance et par année, 1968-1974 13

Tableau 6.
Nombre moyen d'années de scolarité des immigrants à l'admission, par pays de naissance et par année, 1968-1974 15

Tableau 7a.
Proportion des immigrants ayant (à l'admission) pour destination des régions du Québec autres que Montréal et Hull, par pays de naissance et par année, 1968-1974 16

Tableau 7b.
Proportion des immigrants ayant (à l'admission) pour destination la région de Montréal, par pays de naissance et par année, 1968-1974 17

Tableau 7c.
Proportion des immigrants ayant (à l'admission) pour destination la région de Hull, par pays de naissance et par année, 1968-1974 17

Tableau 8.
Quelques caractéristiques des immigrants qui se dirigeaient en dehors de la région de Montréal (durant la période 1968-1974) 18

Tableau 9.
Classement des immigrants selon leur potentiel d'intégration 21

Introduction

Cette étude veut être une analyse simple, principalement descriptive, des caractéristiques d'adaptation des immigrants admis au Québec pendant la période 1968-1974. Plus précisément, elle cherche à qualifier les immigrants au point de vue de leur potentiel d'intégration au milieu francophone, à partir des données du Fichier central du ministère de l'Immigration du Québec sur les immigrants au moment de leur arrivée au Québec[1]. Il s'agit donc ici de qualifier les immigrants *a priori,* avant qu'ils aient vécu quelque expérience au Québec, c'est-à-dire de classer les groupes susceptibles de s'intégrer plus facilement que d'autres. Nous tenterons aussi, par notre approche, de donner un sens plus opérationnel à la notion d'immigrant "francophonisable".

a) Le problème de l'intégration des immigrants au Québec

Avant de commencer, il peut être bon de rappeler qu'au Québec, le problème de l'intégration des immigrants se pose d'une façon bien spéciale. Il y existe, en effet, deux cultures autochtones auxquelles l'immigrant peut chercher à s'intégrer. Les deux cultures, la culture majoritaire d'expression française et la culture minoritaire d'expression anglaise, n'exercent pas forcément sur les immigrants une attraction proportionnelle à leur importance. Bien que les anglophones ne représentent que 11.9% de la population québécoise autochtone[2], la langue anglaise jouit traditionnellement, auprès des immigrants, d'un pouvoir d'attraction beaucoup plus fort que la langue française. Ainsi, en 1971, 36.2% des Néo-Québécois (personnes nées à l'extérieur du Canada) faisaient usage de l'anglais à la maison, mais seulement 22.6% parlaient le français chez eux; les autres continuaient évidemment à utiliser une autre langue d'usage[3]. Étant donné l'importance du phénomène migratoire, surtout à Montréal[4], il est clair que la poursuite de cette situation anormale aura des conséquences dramatiques pour la langue française au Québec[5].

C'est en partie pour faire face à ce problème que le ministère de l'Immigration du Québec (M.I.Q.) a été créé en 1968. Il est important pour le M.I.Q. de pouvoir distinguer, au tout début du processus d'admission des immigrants, les candidats qui possèdent le plus de chances de s'intégrer à la majorité québécoise.

b) La mesure du potentiel d'intégration

Nous avons choisi un certain nombre d'indices pour déterminer le potentiel d'intégration des immigrants. C'est évidemment la disponibilité des données (le Fichier central du M.I.Q.) qui a en premier lieu guidé ce choix[6]. Au delà de cette considération purement technique, nous avons surtout voulu tenir compte de la réalité québécoise pour définir le potentiel d'intégration des immigrants. Pour cette raison, nous avons, par exemple, privilégié les critères linguistiques. En ce sens, notre définition se limite au potentiel d'intégration vis-à-vis du groupe francophone du Qué-

1. Plus précisément, il s'agit des informations contenues sur les fiches "IMM-1000" qui sont complétées au moment où l'immigrant obtient son visa.
2. *Source:* Statistique Canada, *Recensement de 1971,* catalogue no 92-736, tableau 23. Ce tableau révèle également que les francophones (langue maternelle) représentaient, en 1971, 85.9% de la population québécoise née au Canada.
3. *Ibid.*
4. Depuis 1971, la croissance démographique de Montréal (région métropolitaine) est presque entièrement attribuable à l'immigration internationale. Sources: *Statistique Canada,* catalogue 91-207; Fichier central du M.I.Q.
5. Ce problème fait l'objet d'une discussion abondante et documentée dans Jacques Henripin, *L'immigration et le déséquilibre linguistique,* étude effectuée dans le cadre de la préparation du "livre vert" sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, Ottawa, Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, 1974.
6. Les "Fiches d'immigration Canada" (IMM-1000) d'admission, disponibles dans le Fichier central du M.I.Q., constituent à l'heure actuelle la seule source de données permettant de décrire les immigrants au moment de leur admission au Québec.

bec. C'est aussi dans cet esprit que nous pouvons parler d'immigrants "francophonisables". Bref, nous désirons qualifier les groupes d'immigrants selon leurs chances de se joindre à la majorité francophone du Québec.

En plus des caractéristiques linguistiques, nous retenons également trois autres critères pour traduire le potentiel d'intégration de l'immigrant: l'âge, la scolarité et la région de destination. Il paraît évident, en ce qui concerne les deux premiers critères, que plus un immigrant est jeune et instruit, moins il aura de difficultés à s'adapter à son nouveau pays[7]. Pour ce qui est du troisième critère, il revêt une importance particulière au Québec, puisque la force d'attraction de la culture canadienne-française n'est pas égale partout au Québec. L'immigrant qui compte s'établir à Québec a sans doute beaucoup plus de chances de s'intégrer à la communauté francophone que celui qui prévoit s'installer à Montréal.

Finalement, pour les fins de notre étude, nous avons fixé notre attention sur les principaux bassins d'immigration du Québec. Ainsi, nous avons retenu seize pays ou régions d'origine (voir le tableau 1): ces pays fournissent environ 80% des 185,342 immigrants arrivés au Québec pendant la période 1968-1974[8]. Il faut noter que, pour les besoins de cette étude, les immigrants sont en général classés selon leur pays de naissance[9].

---

7. Voir par exemple à ce sujet: René Didier et Yvan Bordeleau, *Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec,* étude E6 du *Rapport Gendron* sur la situation de la langue française au Québec, Éditeur officiel du Québec, 1973.
8. Nous avons effectué certains regroupements: la région "pays arabes" comprend les trois pays du Maghreb plus l'Égypte, la Syrie et le Liban; la région "Antilles anglaises" recouvre toutes les îles de langue anglaise, notamment la Jamaïque, la Trinité et Tobago; "Les Indes" regroupent les immigrants indiens, pakistanais et ceylanais; pour des fins de concision, nous employons parfois l'expression "pays slaves" pour identifier les immigrants en provenance de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, bien que cette désignation recouvre habituellement d'autres pays de l'Europe de l'Est.
9. On aurait aussi bien pu classer les immigrants selon leur pays de dernière résidence, ce qui serait sans doute plus logique d'un point de vue juridique ou administratif. Mais le classement par "pays de naissance" nous permettra de faire des comparaisons avec les données du recensement de 1971.

I Les critères linguistiques

C'est l'importance de la langue française[10] dans chacun des seize groupes que nous tenterons de mesurer. Cette force peut être évaluée de deux manières: d'abord, à travers l'importance numérique de la langue française au sein d'un groupe, mais aussi à travers son importance relative par rapport à d'autres langues, notamment l'anglais. Au Québec, la culture française se trouve dans une situation de concurrence via-à-vis de la culture anglo-saxonne. L'immigrant peut opter pour une culture ou l'autre. Il nous paraît alors raisonnable de penser qu'un groupe où la langue anglaise est importante au départ aura plus tendance à fournir des immigrants qui s'intégreront au groupe anglophone, donc moins tendance à fournir des immigrants "francophonisables". Ainsi, nous allons mesurer à la fois, pour chaque groupe, la connaissance du français en soi et la connaissance du français par rapport à celle de l'anglais.

10. Il s'agit ici de la *connaissance* de la langue française, en tant que langue parlée. En ce sens, l'immigrant peut parler le français, soit comme langue maternelle, soit comme langue apprise. Les données du Fichier central du M.I.Q. ne nous permettent pas de distinguer ceux qui connaissent le français parce que c'est leur langue maternelle de ceux qui l'ont appris d'une autre manière.

a) La connaissance du français

Le tableau 1 indique, pour chaque région d'origine, le pourcentage d'immigrants qui possédaient une connaissance de la langue française à leur arrivée au Québec. Ainsi, 95.3% des immigrants nés en France, admis pendant la période 1968-1974, connaissaient le français, par rapport à 1% seulement des immigrants nés aux Philippines. Dégageons les points saillants de ce tableau.

Du côté des régions fortement francophones, il est intéressant de noter que les immigrants belges sont

Tableau 1
Pourcentage des immigrants admis de 1968 à 1974 ayant une connaissance du français, selon le pays de naissance, par année et pour l'ensemble de la période

Pays de naissance	1968 %	1969 %	1970 %	1971 %	1972 %	1973 %	1974 %	1968-1974 %
États-Unis	16.1	15.5	16.8	16.0	17.7	20.9	22.5	17.9
Royaume-Uni	6.0	6.4	6.0	9.0	9.8	6.9	5.3	7.1
France	97.1	95.2	94.9	93.6	94.0	95.3	97.0	95.3
Haïti	92.5	92.8	91.1	84.8	93.2	97.2	99.4	93.0
Belgique	87.2	91.7	93.5	91.2	94.5	85.5	92.5	90.9
Suisse	72.6	71.5	73.3	70.5	78.1	77.3	71.3	73.5
Italie	9.8	10.9	7.4	12.0	12.5	14.3	15.2	11.7
Grèce	3.0	2.7	3.2	3.0	4.3	3.6	3.3	3.3
Portugal	13.7	9.2	9.6	9.8	8.8	11.7	14.3	11.0
Antilles anglaises	3.3	2.7	3.3	2.0	4.2	1.4	0.9	2.5
Allemagne fédérale	23.9	21.7	23.2	26.1	28.4	33.0	24.1	25.8
Pays arabes	73.7	70.5	70.4	64.0	69.3	74.6	71.6	70.6
Indes	3.9	3.0	3.0	3.5	3.2	1.4	2.1	2.9
Chine populaire	4.6	2.7	6.2	4.2	7.5	2.3	3.4	4.4
Tchécoslovaquie - Yougoslavie	17.9	16.1	16.9	14.8	20.2	15.5	19.7	17.3
Philippines	2.4	1.0	0.7	0.6	1.2	0.6	0.6	1.0
Autres	24.1	23.2	25.2	25.5	21.9	22.1	24.8	23.8
Total	35.0	29.7	30.7	28.6	29.2	31.2	37.2	31.7

presque aussi francophones que les Français ou les Haïtiens, malgré le fait que la Belgique soit un pays bilingue. Il est également très intéressant d'observer le fort pourcentage de personnes connaissant le français parmi les Arabes: ce pourcentage de 70.6% équivaut à celui des Suisses (73.5%). Outre ces groupes d'expression très largement française, certains autres groupes contiennent un pourcentage important de francophones: les Allemands (25.8%), les Américains (17.9%) et les deux peuples slaves retenus (17.3%). A l'opposé, il existe des régions où la langue française semble presque totalement absente: les Philippines (1.0%), les Indes (2.9%), les Antilles anglaises (2.5%), la Chine (4.4%) et la Grèce (3.3%).

Le tableau 2 présente les mêmes informations, en chiffres absolus, et permet en plus de les comparer selon que les immigrants sont classés par pays de dernière résidence ou par pays de naissance. Grâce à cette distinction, on peut mieux comprendre les connaissances linguistiques de certains groupes. Ainsi, pour toutes les régions non francophones, à l'exception notable des États-Unis, le pourcentage d'immigrants connaissant le français diminue — ou demeure stable — lorsque l'on passe de la classification "pays de naissance" à la classification "pays de dernière résidence". Cela veut tout simplement dire que plusieurs immigrants francophones nous arrivent après être passés par un pays autre que leur pays natal: il s'agit en somme de personnes qui effectuent une deuxième, voire une troisième émigration.

On peut, en ce sens, parler d'immigrants "indirects" et de pays de transit. Les principaux groupes d'immigrants indirects proviennent des pays suivants[11]:

Pays arabes	3,849
Chine	3,102
Pays slaves	2,292
Indes	1,249
Italie	986
Haïti	985
Portugal	884

Parallèlement, les principaux pays de transit sont les suivants[12]:

France	5,139
États-Unis	4,508
Royaume-Uni	2,676
Suisse	1,000

11. Le chiffre représente le nombre d'immigrants nés dans la région, mais arrivés au Québec après être passés par un autre pays.
12. Dans ce cas, le chiffre correspond aux immigrants pour qui la région indiquée constitue la région de dernière résidence, mais qui n'y sont pas nés.

Tableau 2
Répartition des admissions d'immigrants ayant une connaissance du français, par pays de naissance et par pays de dernière résidence, pour la période 1968-1974

Pays de naissance				Pays de dernière résidence		
Total	Nombre	%		Total	Nombre	%
16,072	2,938	17.9	États-Unis	20,580	5,052	24.3
12,803	840	7.1	Royaume-Uni	15,479	937	6.6
15,644	14,967	95.3	France	20,783	19,869	95.1
11,307	10,815	93.0	Haïti	10,322	9,919	93.5
2,023	1,832	90.9	Belgique	2,601	2,379	91.3
3,093	2,256	73.5	Suisse	4,109	2,853	69.4
13,331	1,562	11.7	Italie	12,345	1,091	8.8
13,539	454	3.3	Grèce	13,687	479	3.5
10,879	1,216	11.0	Portugal	9,995	619	6.2
10,474	254	2.5	Antilles anglaises	10,261	262	2.6
3,277	818	25.8	Allemagne fédérale	3,801	800	21.0
16,052	11,464	70.6	Pays arabes	12,203	7,949	65.1
7,445	198	2.9	Indes	6,196	114	1.8
3,307	136	4.4	Chine populaire	205	22	10.7
4,294	740	17.3	Tchécoslovaquie-Yougoslavie	2,002	180	9.0
2,789	25	1.0	Philippines	2,705	16	0.59
39,012	9,287	23.8	Autres	38,068	7,261	19.0
185,342	59,802	32.2	Total	185,342	59,802	32.2

On peut donc croire que parmi les immigrants indirects, un bon nombre de francophones slaves, portugais, italiens et surtout arabes[13] ont eu la France ou la Suisse comme pays de transit. Quant aux immigrants directs, si certains d'entre eux, tels les Portugais, les Slaves ou les Italiens, parlent le français, on peut aussi penser que c'est en partie parce qu'ils ont déjà séjourné en France ou en Suisse.

Un raisonnement analogue peut être fait pour des groupes moins francophones, comme les Indiens, dont un certain nombre vient probablement par le Royaume-Uni, ou les Chinois, dont la vaste majorité passe sans doute par Hong Kong (un pourcentage important des immigrants venant de Hong Kong n'y sont pas nés)[14].

Les États-Unis semblent constituer un cas à part, puisqu'il s'agit d'un pays de transit anglophone; mais la proportion connaissant le français augmente sensiblement lorsque l'on passe de la catégorie "pays de naissance" à la catégorie "pays de dernière résidence". Les chiffres du tableau 2 nous permettent en effet de déduire qu'environ la moitié des 4,508 immigrants qui arrivent des État-Unis, mais qui sont nés ailleurs, possèdent une connaissance de la langue française. C'est un pourcentage très élevé. Il faut croire que ce groupe comprend un certain nombre d'Européens francophones, d'Haïtiens, et surtout, de Franco-Américains nés au Québec. Ce dernier groupe mérite quelques commentaires: les Franco-Américains constituent un pourcentage important des immigrants américains, et surtout, semble-t-il, un pourcentage croissant.

En effet, selon des statistiques du ministère de l'Immigration du Québec, les Franco-Américains (y compris ceux qui sont nés aux États-Unis) comptaient pour environ le quart des immigrants américains arrivés au Québec en 1973-1974[15]. Les statistiques annuelles relatives au pays de dernière résidence [16] semblent indiquer en plus que ce pourcentage aurait tendance à augmenter: en 1974, 28.1% des immigrants en provenance des États-Unis possédaient une connaissance du français, contre 24.6% pour l'année 1968[17]. Mais il faudrait des données portant sur une période plus longue pour s'assurer qu'il s'agit là d'une véritable tendance à long terme. Il reste que les États-Unis apparaissent comme un fournisseur non négligeable d'immigrants francophones.

Si nous considérons maintenant les principaux pays fournisseurs d'immigrants francophones (en chiffres absolus) nous obtenons le classement suivant[18]:

Immigrants possédant une connaissance du français (1968-1974)	
Pays	
France	19,869
Haïti	9,919
Pays arabes	7,949
États-Unis	5,052
Suisse	2,853
Belgique	2,379

La France demeure de loin la principale source d'immigrants francophones, ce qui n'est guère étonnant. L'importance d'Haïti n'est pas étonnante non plus. On est, par contre, surpris de constater que les pays arabes et les États-Unis occupent des places aussi importantes. Bref, un bon nombre d'immigrants francophones nous arrivent de pays qui ne sont pas à strictement parler des pays de langue française.

Finalement, il faut noter que malgré le nombre non négligeable de francophones qui arrivent au Québec, ce mouvement demeure minoritaire. De 1968 à 1974, le pourcentage d'immigrants ayant une connaissance du français n'atteint jamais 40% (voir le tableau 1), les deux années les plus marquantes étant 1968 et 1974, avec respectivement 35.0% et 37.2% d'immigrants francophones. Dans l'ensemble, seulement 31.7% des immigrants entrés au Québec de 1968 à 1974 connaissaient le français à leur arrivée au pays. On note néanmoins une tendance à la hausse depuis 1971 (de 28.6% à 37.2%). Mais il est encore trop tôt pour dire s'il s'agit d'une tendance à long terme ou d'un phénomène temporaire.

b) La connaissance du français par rapport à celle de l'anglais

Le tableau 3 donne le rapport entre les immigrants qui connaissent uniquement le français et ceux qui

13. Ce groupe comprend sans doute un nombre important de rapatriés, à savoir des "pieds-noirs" de l'Afrique du Nord.
14. Nous n'avons pas voulu inclure Hong Kong dans notre analyse à cause de la difficulté de faire des comparaisons avec le recensement de 1971. Notons que Hong Kong a fourni 4,654 immigrants pendant la période 1968-1974 (pays de dernière résidence) dont 1.7% parlent le français.
15. Mireille Baillargeon, *L'immigration franco-américaine* (note de travail interne de la direction de la Recherche du M.I.Q., 17 décembre 1975). Les Franco-Américains ont été identifiés par la consonance française des noms de famille. Cette note révèle également que la vaste majorité (soit 80%) des Franco-Américains viennent des états de la Nouvelle-Angleterre ou de l'état de New York.
16. Ministère de l'Immigration du Québec, *Québec: Immigration-langues: 1968-73 et 1969-74,* Bulletins spéciaux no 2 et no 4, Montréal, Direction de la Recherche, 1974 et 1975.
17. Le tableau 1 indique que ce pourcentage a également tendance à augmenter pour les Américains de naissance.
18. Ces six pays ou régions ont fourni environ 80% des 59,802 immigrants francophones arrivés au Québec pendant la période 1968-1974.

Tableau 3

Rapport entre le nombre d'immigrants ayant, à l'admission, uniquement une connaissance du français et le nombre d'immigrants ayant uniquement une connaissance de l'anglais, par pays de naissance et par année, 1968-1974

Pays de naissance	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1968-1974
États-Unis	0.19	0.02	0.01	0.01	0.02	0.04	0.07	0.05
Royaume-Uni	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
France	61.78	51.86	27.37	31.52	26.56	22.06	76.10	52.16
Haïti	11.41	13.10	8.31	4.21	11.00	35.45	233.50	51.29
Belgique	18.73	20.71	16.23	9.14	25.07	6.26	12.00	15.45
Suisse	4.49	4.19	4.49	2.30	4.71	3.72	3.38	3.90
Italie	2.14	1.92	1.79	1.60	1.17	1.32	1.66	1.66
Grèce	0.09	0.07	0.10	0.06	0.11	0.08	0.05	0.08
Portugal	4.25	0.57	1.97	3.03	3.20	4.25	6.40	3.38
Antilles anglaises	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Allemagne fédérale	0.12	0.09	0.17	0.13	0.15	0.12	0.10	0.13
Pays arabes	6.35	3.81	3.66	2.69	3.17	4.30	4.98	4.14
Indes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Chine populaire	0.05	0.01	0.00	0.00	0.04	0.01	0.01	0.00
Tchécoslovaquie - Yougoslavie	0.93	0.72	0.74	0.32	0.45	0.39	0.52	0.58
Philippines	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres	0.28	0.22	0.24	0.27	0.23	0.25	0.31	0.26
Total	0.8	0.5	0.5	0.4	0.4	0.5	0.7	0.5

Tableau 4

Pourcentage d'immigrants admis ayant également une connaissance de l'anglais parmi ceux qui connaissent le français, par pays de naissance et par année, 1968-1974

Pays de naissance	1968 %	1969 %	1970 %	1971 %	1972 %	1973 %	1974 %	1968-1974 %
États-Unis	90.7	89.7	92.9	94.4	89.3	83.3	73.8	87.2
Royaume-Uni	91.7	95.3	95.0	96.7	96.9	91.3	98.1	94.4
France	10.9	18.3	22.1	29.3	35.0	28.2	21.5	23.5
Haïti	41.0	33.6	34.2	34.0	30.4	12.4	6.0	27.1
Belgique	26.9	30.0	25.3	30.8	28.5	31.1	31.2	29.2
Suisse	54.8	54.8	44.2	52.3	57.1	51.4	48.2	51.8
Italie	23.5	29.4	50.0	33.3	36.0	23.1	24.3	29.9
Grèce	56.7	63.0	56.3	63.3	62.8	58.3	90.9	63.6
Portugal	13.1	14.1	19.8	13.3	27.3	2.8	10.5	15.5
Antilles anglaises	93.9	100.0	100.0	90.0	95.2	92.9	100.0	96.0
Allemagne fédérale	82.0	82.5	73.3	80.1	77.8	84.5	81.3	80.2
Pays arabes	31.1	38.9	45.3	52.5	46.9	36.5	27.7	39.5
Indes	92.3	90.0	100.0	91.4	96.9	100.0	76.2	93.1
Chine populaire	52.2	81.5	100.0	100.0	76.0	69.6	82.4	81.8
Tchécoslovaquie - Yougoslavie	22.3	26.1	33.1	50.0	50.0	36.8	44.2	38.2
Philippines	66.7	100.0	100.0	50.0	100.0	100.0	83.3	80.0
Autres	52.3	56.9	59.5	63.3	69.9	54.3	28.8	58.0
Total	31.1	39.1	42.0	48.3	50.3	35.9	25.8	38.2

connaissent seulement l'anglais. Ce rapport est très significatif. C'est en effet un bon indice de la force d'attraction relative des deux langues au moment de l'arrivée de l'immigrant. Ainsi, si le rapport est supérieur à un, cela veut dire que le français occupe une place plus importante que l'anglais dans le groupe en question, soit comme langue seconde, soit comme langue maternelle.

On ne s'étonne pas d'arriver à un rapport supérieur à un pour tous les pays où la langue française jouit d'un statut officiel (France, Belgique, Suisse, Haïti et certains pays arabes). Mais on constate en même temps une très grande diversité à l'intérieur de ce groupe de pays. Ainsi, les Suisses seraient relativement plus portés vers l'anglophonie que les autres. Le tableau 4 révèle en effet que 51.8% des immigrants suisses francophones parlent aussi l'anglais (contre par exemple 23.5% pour les Français). A ce titre, les immigrants originaires des pays arabes seraient plus francophones que les Suisses. Les rapports témoignent surtout de l'intense "francité" des Français et des Haïtiens (qui seraient en principe peu perméables à la langue anglaise) et confirment aussi la force de la langue française dans le groupe belge.

En contrepartie, il est beaucoup plus troublant de constater la faiblesse relative de la langue française (généralement en tant que langue seconde) chez les immigrants en provenance des pays non francophones. A deux exceptions près, le rapport se trouve toujours bien inférieur à un [19]. Ainsi, si un certain nombre d'Allemands ou de Slaves parlent le français (comme langue seconde), la force relative de cette langue (vis-à-vis de l'anglais) demeure néanmois très faible. Ces rapports sont le reflet d'une réalité mondiale: la langue anglaise est devenue la langue universelle, donc la principale langue seconde dans la plupart des pays non anglophones[20]. La Grèce constitue un cas particulièrement frappant à cet égard, avec un indice de 0.08: c'est dire qu'au moment de leur départ pour le Québec, beaucoup plus de Grecs parlent l'anglais, comme langue seconde, que le français. Le tableau 4 révèle en plus que même parmi les quelques Grecs qui parlent français, 63.6% parlent également l'anglais. En d'autres mots, les Grecs, même s'ils ne sont pas un peuple anglophone, seraient au départ (avant leur arrivée au Québec) beaucoup plus portés vers la langue anglaise que vers la langue française, ne serait-ce qu'à cause du peu d'importance du français en Grèce comme langue seconde.

Il est évident que ce rapport pénalise fortement les pays où la langue anglaise jouit d'un statut officiel (notons le faible indice des États-Unis); mais ce n'est que la traduction d'une réalité. Ainsi, il exprime bien l'anglophonie écrasante des Britanniques, des Antillais (anglais), des Indiens, des Chinois (surtout à cause de Hong Kong) et des Philippins.

Parmi les peuples non francophones, les Italiens, et surtout les Portugais, constituent des exceptions notables à la règle énoncée ci-dessus. Voilà deux groupes pour lesquels la langue française semble toujours dominer comme langue seconde. Nous avons déjà noté que cela est probablement en partie attribuable au fait que de nombreux Italiens et Portugais on séjourné en France avant d'émigrer au Québec. L'origine latine de ces deux peuples y est sans doute aussi pour quelque chose. Il reste que les deux groupes — surtout les Portugais — devraient, du moins en principe, être plus portés vers la francophonie que vers l'anglophonie. Selon ce critère, les Portugais seraient presque aussi "francophonisables" que les Suisses. Il reste évidemment à voir si les conditions réelles qui existent au Québec permettent à ces deux groupes de valoriser leur penchant normal pour la culture française[21].

En conclusion, l'addition de ce deuxième critère linguistique a surtout eu pour conséquence de renforcer la "francophonisabilité" de certains groupes (les Français, les Haïtiens, les Belges, les Arabes) où la langue française conserve un poids écrasant, de diminuer la faible "francophonisabilité" d'autres groupes (les Américains, les Allemands, les Slaves), à cause de l'importance relative de l'anglais parmi eux, et de révéler deux nouveaux groupes "francophonisables" (les Portugais et les Italiens).

---

19. Notons également que pour le total des immigrants, le rapport est toujours inférieur à un (c'est-à-dire que le Québec accueille toujours plus d'immigrants anglophones que francophones). Pour l'ensemble de la période 1968-1974, le rapport global est de 0.5: il y a donc deux fois plus d'unilingues anglophones que francophones.

20. Ces rapports sont aussi en partie le reflet du système canadien de sélection des immigrants. Ce système, rappelons-le, accorde une importance égale à la connaissance du français et de l'anglais, même pour les immigrants destinés au Québec.

21. On pourrait, en effet, consulter le recensement (de 1971) pour vérifier si, au cours de la période couverte par les données, ces groupes adoptent le français, comme langue d'usage, après leur arrivée au Québec. Ainsi selon le recensement, 8.1% des Néo-Québécois nés en Italie et 11.4% des Néo-Québécois d'origine portugaise parlaient le français à la maison. Les pourcentages équivalents pour l'anglais étaient respectivement de 7.0% et de 7.2%. Il s'agit de pourcentages portant sur l'ensemble des Italiens ou des Portugais arrivés avant le premier juin 1971 et résidant à l'intérieur de la région de Montréal à cette date. *Source:* compilation spéciale de Statistique Canada, faite pour le compte de l'INRS-Urbanisation (Montréal).

II Les critères non linguistiques

Il ne suffit pas de vouloir apprendre ou de parler la langue de son pays d'adoption pour s'intégrer de façon harmonieuse. Il faut aussi savoir comprendre une nouvelle culture et adopter un nouveau mode de vie, ce qui n'est pas toujours facile. A cet égard, la jeunesse et l'instruction constituent sans doute des atouts importants pour la personne qui doit recommencer sa vie dans un nouveau pays.

a) L'âge des immigrants

Le tableau 5 donne l'âge moyen des immigrants arrivés au Québec pendant la période 1968-1974. On remarque, en premier lieu, la relative jeunesse de l'ensemble des immigrants: l'âge moyen est de 29 ans et sept mois[22]. C'est un fait encourageant. Mais il est surtout intéressant de constater le rajeunissement constant des immigrants de 1968 à 1974: l'âge moyen était de 32.4 ans en 1968, et de 27 ans en 1974. Cette constatation est vraie pour presque tous les groupes. Le phénomène, quoique très rassurant sur le plan du potentiel d'intégration, est très difficile à expliquer: ou le Québec jouit d'un pouvoir d'attraction croissant auprès des jeunes (si oui, pourquoi?) ou les immigrants, à travers le monde, sont de plus en plus jeunes (de nouveau, pourquoi?). Il est également possible que les agents d'immigration du Canada, lors de leur sélection, accordent une importance croissante à la jeunesse. Finalement, le "baby boom" de l'après-guerre pourrait en partie expliquer la situation.

Même si les différences entre les nationalités ne sont pas, en général, très grandes, il est utile de souligner les cas extrêmes[23]. D'une part, les Italiens et

22. Cela est de nouveau en partie attribuable au système canadien de sélection des immigrants qui privilégie les jeunes d'âge actif.

23. Ces différences de structure par âges s'expliquent sans doute en partie par le système de sélection des immigrants. Plus précisément, le système actuel permet à des résidents canadiens (citoyens ou non) de faire venir au Canada leur proche parenté. Les critères d'admission pour ces immigrants "parrainés" ou "nommément désignés" sont beaucoup moins sévères que pour les autres candidats. Il est normal que l'âge moyen soit plus élevé dans le cas des nationalités qui ont la tradition de faire venir des parents. Pour une description plus détaillée du système canadien de sélection des immigrants, nous suggérons de consulter le volume II du "livre vert": *Le programme d'immigration,* Ottawa, Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, 1974, surtout les pages 45 à 67.

Tableau 5
Âge moyen des immigrants à l'admission, par pays de naissance et par année, 1968-1974

Pays de naissance	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1968-1974
États-Unis	30.3	38.8	27.8	27.0	25.4	24.8	24.7	26.9
Royaume-Uni	39.9	29.0	28.3	27.9	26.8	25.7	23.5	27.3
France	39.0	28.9	28.3	27.8	27.2	25.5	24.3	27.2
Haïti	33.4	34.2	32.1	31.2	30.1	28.7	27.4	31.0
Belgique	30.8	29.3	29.0	20.0	29.5	26.3	28.8	29.1
Suisse	29.2	28.7	27.8	27.0	26.3	25.9	23.8	26.9
Italie	32.8	32.6	32.7	32.6	33.7	30.7	31.2	32.3
Grèce	32.9	30.8	29.7	29.4	29.4	27.9	28.4	29.7
Portugal	33.0	31.5	29.5	28.2	26.7	27.4	25.9	28.8
Antilles anglaises	32.0	30.5	29.5	27.7	26.8	26.7	26.5	28.5
Allemagne fédérale	31.2	31.4	29.6	30.1	30.5	29.3	28.0	30.0
Pays arabes	33.5	34.0	32.9	31.9	21.0	30.2	29.0	31.7
Indes	33.2	32.2	30.8	29.1	29.9	28.9	26.4	30.0
Chine populaire	43.2	38.6	37.9	38.7	36.9	36.9	40.2	38.9
Tchécoslovaquie - Yougoslavie	33.8	32.1	32.1	30.8	32.1	30.6	29.3	31.5
Philippines	34.7	32.7	31.1	29.7	29.9	28.4	26.4	30.4
Autres	34.6	32.8	32.0	31.3	29.6	28.1	27.2	30.8
Total	32.4	31.5	30.4	29.8	28.9	27.9	27.0	29.7

surtout les Chinois se distinguent par leur relative vieillesse, ce qui est sans doute le reflet de l'importance des liens familiaux dans ces deux groupes. D'autre part, on observe une jeunesse relative chez les Français, les Suisses, les Britanniques et les Américains. Il est d'ailleurs très encourageant de constater que les immigrants français, qui sont évidemment presque tous francophones, sont également plutôt jeunes, ce qui pourrait accroître leur capacité d'adaptation.

Chez les Américains, et plus précisément chez les Franco-Américains[24], on découvre à la fois un fort pourcentage de jeunes (34% de moins de quinze ans, comparativement à 19% pour tous les immigrants) et un pourcentage élevé de vieux (20% de plus de soixante ans, par rapport à 5% pour l'ensemble des immigrants). En d'autres termes, parmi les Franco-Américains, on retrouve sans doute un bon nombre de vieilles personnes qui reviennent "chez elles", ainsi qu'un nombre important de grandes familles canadiennes-françaises qui déménagent avec leurs enfants. Il reste néanmois que l'ensemble des immigrants américains, francophones et non francophones, se distinguent par leur jeunesse.

b) La scolarité moyenne des immigrants

En ce qui concerne le niveau d'instruction, il existe des différences très appréciables entre les groupes (voir le tableau 6). En effet, les Italiens, les Grecs et surtout les Portugais se distinguent par leur scolarité relativement faible. Par contre, on constate le très haut niveau d'instruction des Indiens, des Philippins et surtout des Américains. Il faut souligner le groupe des Britanniques, des Belges, des Haïtiens, des Français, des Arabes et des Allemands qui possèdent tous une scolarité supérieure à la moyenne générale (pour la période 1968-1974).

Ces différences s'expliquent par deux facteurs. D'abord, les caractéristiques du pays d'origine, ensuite, le fonctionnement du système de sélection des immigrants. Plus précisément, les immigrants parrainés ou nommément désignés n'ont pas forcément besoin de posséder un haut niveau de scolarité pour devenir immigrants car leur entrée au Canada est fonction de liens de parenté avec des résidents canadiens. Ainsi, dans le cas des pays en provenance desquels l'immigration est surtout de cette nature, c'est-à-dire quand il s'agit de cultures où les liens familiaux demeurent très importants, la scolarité des immigrants peut être très faible. On peut noter que l'immigration portugaise, italienne et grecque est précisément de cette nature:

	% d'immigrants parrainés et désignés (1968-1974)[25]	Scolarité moyenne (années)
Italie	83.0 %	6.7
Portugal	87.9 %	4.7
Grèce	79.7 %	7.4

Par contre, les immigrants américains et les immigrants en provenance de l'Europe de l'Ouest sont surtout des immigrants "indépendants" qui doivent donc, à cause de l'importance accordée à ce critère dans la grille de sélection des indépendants, posséder une haute scolarité pour pouvoir entrer au pays:

	% d'immigrants parrainés et désignés (1968-1974)[26]	Scolarité moyenne (années)
France	18.7 %	11.9
États-Unis	23.6 %	14.1
Royaume-Uni	27.6 %	12.4
Allemagne fédérale	19.3 %	11.6

Il est intéressant de remarquer la forte proportion d'immigrants français "indépendants", proportion qui constitue une autre indication de leur potentiel d'intégration, mais qui reflète sans doute et surtout l'individualisme du Français. A cet égard, la France se distingue nettement des autres pays latins d'Europe.

On peut dire que la plupart des pays du Tiers monde se situent entre ces deux extrêmes, ou, de façon plus juste encore, qu'ils se trouvent dans une période de transition. Le fait que les immigrants en provenance de certains pays du Tiers monde aient une scolarité si élevée (surtout au début de la période) témoigne de la sévérité de notre système de sélection, et montre qu'il est très difficile pour les ressortissants de ces pays d'entrer au Canada grâce à des liens familiaux (puisqu'ils ont peu de parents au Canada). Or,

24. Nous nous appuyons de nouveau sur des statistiques non publiées du M.I.Q. *Source:* Mireille Baillargeon, *L'immigration franco-américaine...* (voir note 15).

25. *Source:* Ministère de l'Immigration du Québec, *L'immigration au Québec,* Bulletin spécial no 3, Montréal, Direction de la Recherche, 1975.

26. *Ibid.*

la possibilité de parrainage s'accroît au fur et à mesure que les immigrants de ces nouveaux pays s'installent au Québec.

Donc, dans plusieurs cas, on note une augmentation du pourcentage d'immigrants parrainés, et désignés, de 1968 à 1974. Ce changement dans la structure de l'immigration va en général de pair avec une diminution du niveau de scolarité. Ainsi, le pourcentage d'immigrants parrainés, et désignés, parmi les immigrants en provenance de l'Inde est passé de 38.1% en 1968 à 60.3% en 1974. Pour Haïti, les chiffres correspondants sont de 24.5% en 1968 et de 40.7% en 1974[27]. Le tableau 6 indique que cette évolution s'accompagne d'une diminution dans la scolarité moyenne des immigrants en provenance de ces pays, surtout dans le cas haïtien. Les Antillais (anglais) et les Chinois semblent également être bien engagés dans ce processus, ainsi que les Philippins, mais à un degré beaucoup moindre, ce dernier groupe possédant encore une scolarité très élevée en 1974 (voir le tableau 6). Il reste que les indices de scolarité peuvent varier beaucoup, à la fois d'un groupe à l'autre et d'une année à l'autre, surtout en ce qui concerne les pays du Tiers monde dont la structure d'immigration est en transition.

En ce sens, il est intéressant de noter que les États-Unis font de nouveau figure d'exception. Il s'agit là du seul pays industrialisé pour lequel on remarque une certaine baisse, à l'admission, dans le niveau de scolarité de 1968 à 1974, surtout à partir de 1973[28]. On pourrait lier cette baisse à l'augmentation proportionnelle des Franco-Américains, du moins dans la mesure où l'on fait l'hypothèse que les Franco-Américains possèdent un niveau d'instruction plus faible que la moyenne des immigrants américains. Il n'en reste pas moins, cependant, que les immigrants américains possèdent dans l'ensemble un niveau d'instruction très élevé.

En conclusion, on peut noter que le niveau moyen de scolarité de l'ensemble des immigrants a certes eu tendance à baisser de 1968 à 1974. Au point de vue du potentiel d'intégration des immigrants, il s'agit là d'une tendance plutôt négative.

c) La répartition géographique des immigrants

Le lieu de destination des immigrants, comme nous l'avons déjà souligné, est un indice extrêmement

27. *Ibid.* Ajoutons que selon les données (encore non publiées) du M.I.Q., ces tendances semblent vouloir s'accentuer. Ainsi, pour le premier semestre de 1975, la proportion de non-indépendants est montée à 70.1% pour l'Inde et à 75.7% pour Haïti.

28. Il reste à voir s'il s'agit là d'une tendance à long terme ou d'un phénomène temporaire. Mais tout laisse croire que l'immigration américaine est en train de changer de caractère, un peu à l'instar de celle des pays plus pauvres. Ainsi, si le pourcentage d'indépendants, parmi les immigrants américains, atteignait 84.1% en 1968, il est tombé à 68.8% en 1974 et à 52.2% pour le premier semestre de 1975. C'est un phénomène assez difficile à expliquer et il faudrait sans doute attendre une autre étude pour le comprendre complètement.

Tableau 6

Nombre moyen d'années de scolarité des immigrants à l'admission, par pays de naissance et par année, 1968-1974

Pays de naissance	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1968-1974
États-Unis	14.8	14.8	14.7	14.8	14.8	12.8	12.4	14.1
Royaume-Uni	12.3	12.5	12.5	12.6	13.1	12.1	12.1	12.4
France	10.4	11.9	12.3	13.0	13.1	11.9	11.3	11.9
Haïti	14.6	14.0	13.6	12.7	12.3	10.9	9.77	12.5
Belgique	12.1	12.1	11.7	11.5	13.6	13.2	12.6	12.4
Suisse	10.0	10.1	10.3	10.5	10.6	12.0	10.0	10.5
Italie	6.4	6.8	6.7	6.7	7.3	6.6	6.4	6.7
Grèce	7.6	7.4	7.2	7.3	7.9	7.4	7.0	7.4
Portugal	5.1	5.1	5.1	4.6	4.8	4.3	4.1	4.7
Antilles anglaises	10.8	10.3	10.1	10.0	10.1	9.1	8.7	9.8
Allemagne fédérale	11.0	11.4	11.5	11.5	12.6	11.7	11.9	11.6
Pays arabes	10.8	11.4	11.6	11.9	11.9	11.5	10.7	11.4
Indes	14.4	14.3	13.6	13.3	13.5	12.6	11.6	13.3
Chine populaire	13.2	12.0	11.8	10.5	11.2	10.1	9.6	11.2
Tchécoslovaquie - Yougoslavie	11.0	10.7	9.5	9.7	10.5	10.4	9.7	10.2
Philippines	14.5	14.0	13.5	13.8	13.4	13.2	12.5	13.5
Autres	11.5	11.8	12.0	12.1	12.2	11.3	10.8	11.6
Total	11.2	11.2	11.0	10.9	11.3	10.6	10.0	10.8

Note: Ce calcul annuel moyen a été fait sur le nombre effectif d'immigrants ayant au moins 1 année de scolarité.

important du potentiel d'intégration. Ce critère se distingue également des autres du fait qu'il ne recouvre pas une caractéristique fixe de l'immigrant (comme la langue, la scolarité ou l'âge) mais plutôt une intention. D'une certaine manière, on peut assimiler ce critère à un indice de comportement. Le fait de se diriger hors de Montréal, ou du moins de manifester des intentions dans ce sens, reflète déjà, à notre avis, une certaine volonté d'adaptation. La concentration spatiale a toujours été synonyme d'une volonté de résister à l'intégration, d'un désir de maximiser les contacts à l'intérieur de son propre groupe. Bref, l'absence de concentration géographique constitue sans doute un des meilleurs indicateurs du potentiel d'intégration d'un groupe.

Le tableau 7a indique le pourcentage d'immigrants, dans chaque groupe, qui a manifesté le désir de s'installer ailleurs qu'à Montréal ou à Hull[29]. Nous constatons immédiatement de grandes différences entre les groupes; au contraire de ce que l'on pense souvent, tous les immigrants ne cherchent pas à s'établir à Montréal. Deux nationalités se distinguent vraiment par leur volonté de déconcentration: les Américains et les Belges. Les Français font également preuve d'une certaine volonté de déconcentration. Il y a des années où presque la moitié des Américains et des Belges s'installe en dehors de Montréal. On trouve, à l'opposé, notamment les Italiens, les Antillais (anglais), les Arabes, et surtout les Grecs, dont les indices de déconcentration demeurent systématiquement en dessous de la moyenne.

Il est étonnant de voir jusqu'à quel point ces indices traduisent une réalité perçue intuitivement. Les Américains et les Belges, ainsi que les Français, constituent en effet ce que l'on pourrait appeler des immigrants "dispersés". En ce sens, on peut justement remarquer qu'il serait difficile, voire impossible, de trouver des quartiers américains, belges ou français à Montréal bien que les Français et les Américains constituent les deux principaux groupes d'immigrants, du moins pour la période 1968-1974.

Lorsque l'on regarde les mêmes chiffres sous un autre angle, à savoir le pourcentage d'immigrants qui se concentrent à Montréal (tableau 7b), on remarque que les Portugais viennent s'ajouter aux groupes manifestant une certaine tendance à la déconcentration. Cela s'explique tout simplement par le fait que nous n'avons pas ajouté, à ce tableau, la région de Hull à celle de Montréal. On en déduit qu'un certain pourcentage de Portugais s'installe dans la région de Hull. En effet, le tableau 7c indique que les Portugais sont le seul groupe pour lequel Hull constitue un véritable pôle d'attraction: cette région ne reçoit que 0.9% de l'ensemble des immigrants, mais elle accueille 7.6% des Portugais. En plus, à partir des données des tableaux 2 et 7c, on peut affirmer qu'environ la moitié de tous les immigrants installés à Hull (pendant la période

29. Nous tenons compte de Hull à cause de sa situation spéciale en tant que "presque banlieue" d'Ottawa, faisant partie d'une région où la force d'attraction de la culture anglo-saxonne est très élevée.

Tableau 7a

Proportion des immigrants ayant (à l'admission) pour destination des régions du Québec autres que Montréal et Hull, par pays de naissance et par année, 1968-1974

Pays de naissance	1968 %	1969 %	1970 %	1971 %	1972 %	1973 %	1974 %	1968-1974 %
États-Unis	41.2	43.1	39.9	44.1	46.5	40.3	36.9	42.0
Royaume-Uni	13.6	19.9	18.3	23.4	22.1	19.3	18.1	19.2
France	21.4	28.2	19.6	35.1	38.0	29.6	29.7	28.8
Haïti	41.7	38.4	29.0	24.2	17.6	6.8	6.1	23.4
Belgique	40.2	43.2	45.3	36.6	46.6	31.7	35.1	39.8
Suisse	10.4	14.0	12.6	25.5	32.6	16.8	23.3	19.3
Italie	18.6	19.7	15.7	14.1	16.2	5.9	5.9	13.7
Grèce	5.9	6.1	7.0	8.2	9.5	3.3	6.2	6.6
Portugal	16.4	21.2	15.4	15.6	14.6	10.1	16.7	15.7
Antilles anglaises	10.8	12.2	14.1	16.4	14.3	5.2	6.3	11.3
Allemagne fédérale	16.8	19.0	23.2	28.5	35.6	21.5	15.7	22.9
Pays arabes	12.6	16.5	19.4	19.8	19.9	10.0	9.0	15.3
Indes	22.4	28.3	33.1	29.8	31.0	10.0	11.2	23.7
Chine populaire	22.3	25.7	20.9	18.7	19.5	13.1	13.9	19.2
Tchécoslovaquie - Yougoslavie	17.9	21.5	23.4	23.6	23.1	19.2	20.5	21.3
Philippines	20.6	13.8	10.7	17.3	17.4	12.1	16.9	15.5
Autres	18.9	21.4	19.1	22.8	22.4	12.8	14.5	18.8
Total	18.3	21.8	21.2	23.5	24.2	14.8	15.0	19.8

Tableau 7b

Proportion des immigrants ayant (à l'admission) pour destination la région de Montréal, par pays de naissance et par année, 1968-1974

Pays de naissance	1968 %	1969 %	1970 %	1971 %	1972 %	1973 %	1974 %	1968-1974 %
États-Unis	58.7	54.6	58.0	54.7	52.7	59.1	62.4	57.2
Royaume-Uni	86.3	79.8	81.2	76.3	76.9	80.3	81.4	80.3
France	77.7	71.1	69.8	64.6	61.2	69.6	69.8	69.1
Haïti	57.0	61.1	70.5	74.8	81.4	93.8	93.3	76.0
Belgique	58.6	56.2	53.6	63.5	51.1	68.2	64.5	59.4
Suisse	89.5	85.8	87.2	73.4	66.5	82.7	76.4	80.2
Italie	81.2	80.4	84.2	85.5	83.8	93.6	93.1	86.0
Grèce	94.1	93.9	93.0	91.9	90.3	96.6	93.6	93.3
Portugal	79.8	71.2	76.5	75.3	75.0	82.3	76.9	76.7
Antilles anglaises	89.2	87.7	85.7	83.3	85.5	94.7	94.4	88.6
Allemagne fédérale	82.8	81.0	76.7	70.9	63.7	77.6	84.3	76.7
Pays arabes	86.9	83.2	79.9	79.5	79.0	89.7	90.2	84.1
Indes	77.6	71.8	66.7	69.6	71.7	89.7	88.6	76.5
Chine populaire	77.8	74.1	77.7	79.7	78.4	85.6	85.5	79.8
Tchécoslovaquie-Yougoslavie	81.4	78.0	76.3	76.4	76.9	80.7	79.1	78.4
Philippines	79.4	86.2	89.3	82.6	82.6	87.4	82.8	84.3
Autres	80.9	78.2	80.6	76.7	77.1	86.9	85.1	80.8
Total	81.2	77.5	77.7	75.3	74.3	84.2	84.2	79.2

Tableau 7c

Proportion des immigrants ayant (à l'admission) pour destination la région de Hull, par pays de naissance et par année, 1968-1974

Pays de naissance	1968 %	1969 %	1970 %	1971 %	1972 %	1973 %	1974 %	1968-1974 %
États-Unis	0.1	0.4	2.0	1.1	0.6	0.5	0.6	0.8
Royaume-Uni	0.0	0.4	0.5	0.2	1.1	0.3	0.5	0.4
France	0.8	0.7	1.6	0.3	0.9	0.8	0.5	0.8
Haïti	1.1	0.6	0.6	1.0	1.1	0.5	0.6	0.8
Belgique	1.2	0.7	1.1	0.5	2.2	0.0	0.4	0.9
Suisse	0.1	0.2	0.2	1.1	0.4	0.4	0.3	0.4
Italie	0.1	0.1	0.0	0.3	0.0	0.4	0.5	0.2
Grèce	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.3	0.1
Portugal	3.8	7.6	8.1	9.1	10.4	7.6	6.4	7.6
Antilles anglaises	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1	0.1	0.2	0.1
Allemagne fédérale	0.3	0.0	0.2	0.5	0.3	0.3	0.0	0.2
Pays arabes	0.4	0.3	0.6	0.7	1.1	0.3	0.9	0.6
Indes	0.0	0.0	0.1	0.6	0.4	0.2	0.2	0.2
Chine populaire	0.0	0.2	1.5	1.5	2.1	1.1	0.4	1.0
Tchécoslovaquie-Yougoslavie	0.7	0.6	0.3	0.0	0.0	0.0	0.4	0.3
Philippines	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.2	0.1
Autres	0.1	0.3	0.3	0.5	0.5	0.3	0.4	0.3
Total	0.4	0.6	1.0	1.2	1.4	0.9	0.8	0.9

1968-1974) étaient des Portugais. Il serait intéressant de connaître l'intégration linguistique de ce groupe, étant donné la proximité de la capitale nationale "bilingue". Finalement, en ce qui concerne Hull, il est étonnant de constater que cette région exerce une attraction aussi faible auprès des principaux groupes anglophones.

De ce point de vue comme de celui de la scolarité, certains pays subissent une évolution depuis 1968, surtout les pays du Tiers monde. Cette évolution est liée aussi à la transformation structurelle de l'immigration en provenance de ces pays; il s'agit d'une immigration de plus en plus composée de "parrainés" et de "nommément désignés". Ainsi, la chute dans l'indice de déconcentration (tableau 7a) des Haïtiens est particulièrement accentuée (41.7% en 1968 contre 6.1% en 1974). Naguère, ce groupe se dispersait sur le territoire québécois; aujourd'hui, il se concentre fortement à Montréal. On peut également déceler une évolution semblable, mais moins sensible, chez les Antillais (anglais), les Arabes et les Indiens. Il s'agit sans doute, en partie, d'un phénomène de "seuil critique". Un groupe se disperse lorsqu'il est très peu nombreux, mais lorsqu'il atteint un certain seuil, il commence à se concentrer, c'est-à-dire à former des quartiers. En ce sens, on peut signaler l'accroissement phénoménal de l'immigration haïtienne à partir de 1973: 2,109 Haïtiens sont entrés au pays en 1973 et 4,690 en 1974; avant 1973, le nombre n'avait jamais dépassé 950 annuellement.

L'importance de ce critère nous pousse à examiner de plus près les quelques groupes qui manifestent une certaine tendance à la déconcentration. Ceux qui s'installent en dehors de la région métropolitaine se distinguent-ils des autres groupes? Selon le tableau 8, la scolarité ne semble pas un facteur important, sauf chez les Américains. Les Américains qui se dirigent hors de Montréal sont, en général, moins scolarisés que l'ensemble des immigrants américains, ce qui renforce l'hypothèse qu'il s'agirait en partie de Franco-Américains moins scolarisés. Les Belges qui s'établissent hors de Montréal semblent être également un peu moins scolarisés que les autres; mais dans l'ensemble, on ne peut pas vraiment affirmer que la scolarité joue comme un facteur majeur de déconcentration.

Par contre, la catégorie d'immigration semble exercer une influence systématique. Pour les cinq nationalités retenues (tableau 8), les indépendants sont toujours plus concentrés que les autres. Bref, les immigrants qui se dirigent vers l'extérieur de Montréal le font souvent pour des raisons familiales: ils possèdent des parents ou des relations à l'extérieur de la métropole. Cette tendance pourrait aussi expliquer en partie la faible scolarité de certains éléments de ce groupe.

La langue semble également exercer une influence systématique sur la répartition géographique des immigrants. D'abord, les Français et les Haïtiens sont francophones par définition. Chez les Belges et les Américains, où le phénomène de bilinguisme est important, ce sont également les francophones qui démontrent la plus forte tendance à se décentraliser hors de la région métropolitaine[30]. C'est entièrement

30. Même les Anglo-Américains continuent à manifester une certaine tendance à la décentralisation.

Tableau 8
Quelques caractéristiques des immigrants qui se dirigeaient en dehors de la région de Montréal (durant la période 1968-1974)

Caractéristiques	Pays de naissance					TOTAL
	États-Unis	France	Haïti	Belgique	Portugal	(tous les pays)
Connaissance de la langue						
% Français	20.5 (114.5)*	95.4 (100.1)	92.1 (99.0)	93.0 (102.3)	7.0 (63.6)	36.5 (115.1)
% Anglais	93.9 (99.9)	23.0 (94.3)	32.4 (105.5)	14.4 (45.7)	2.8 (80.0)	53.8 (107.4)
Scolarité						
% moins de 9 ans	54.9 (123.4)	53.5 (98.3)	38.9 (112.7)	63.6 (109.7)	98.4 (100.8)	59.8 (101.7)
% 9 à 12 ans	15.7 (109.8)	16.8 (88.4)	24.8 (64.4)	16.9 (92.9)	1.1 (78.6)	17.3 (88.7)
% 12 ans et plus	29.4 (78.4)	29.5 (111.7)	37.8 (102.4)	23.7 (121.5)	0.5 (62.5)	22.9 (105.5)
Catégorie						
% indépendants	68.5 (89.8)	77.0 (94.8)	60.2 (89.8)	64.2 (86.5)	7.2 (60.0)	51.8 (97.7)
% autres	31.5 (132.9)	23.0 (123.0)	39.8 (121.3)	35.8 (138.8)	92.8 (105.6)	48.2 (102.6)

Note*: Indice de concentration relative des immigrants par caractéristique et destination hors Montréal par rapport à l'ensemble du Québec. Ainsi l'indice 100 indiquerait aucune différence dans la répartition Montréal-hors Montréal. L'indice 114.5 pour les États-Unis indique que les immigrants en provenance des Etats-Unis et connaissant le français ont tendance à se concentrer davantage en dehors de Montréal qu'à Montréal — obtenu par le ratio: 20.5 (tableau 8)/17.9 (tableau 1).

logique puisque le Québec, en dehors de Montréal, est massivement francophone. Pour les Portugais, cette règle ne joue pourtant pas: les immigrants qui se dirigent en dehors de Montréal sont plutôt allophones, ce qui pourrait s'expliquer par le caractère plus fortement "familial" de ces déplacements (surtout vers Hull).

En somme, les immigrants qui se "dispersent" sont plus francophones (Français, Belges, Franco-Américains), plus motivés par des raisons familiales et légèrement moins scolarisés que les autres. Répétons aussi que trois nationalités ont surtout fait preuve d'une tendance systématique à la décentralisation pendant la période 1968-1974: les Américains, les Belges et les Français. Pendant cette période, ces trois groupes comptaient pour presque cinquante pour cent des immigrants en dehors de Montréal.

III Le calcul synthétique du potentiel d'intégration

En guise de conclusion, nous avons voulu confectionner un indice synthétique du potentiel d'intégration de chaque groupe. Cela pose des problèmes méthodologiques. D'abord, il est impossible de simplement additionner les indices des différents tableaux: il s'agit parfois de taux, parfois de pourcentages, chaque fois calculés sur des bases très différentes. Il est, en somme, impossible de ramener les différents pourcentages ou taux à une base commune. Nous nous sommes donc finalement contentés de faire des classements ordinaux pour chaque critère. De plus, la pondération à donner à chaque critère, dans un indice synthétique, dépend d'un jugement très personnel. Nous n'avons donc effectué aucune pondération. Il s'agit en somme d'une simple addition de classements ordinaux. Un tel indice situe donc tout simplement chaque groupe par rapport aux autres.

Nous avons ainsi confectionné trois classements: un classement selon les critères linguistiques, un classement selon les critères non linguistiques, un classement synthétique. Le premier classement comprend deux critères à savoir, les informations des tableaux 1 et 3, le deuxième fait appel à trois critères (les indices des tableaux 5, 6 et 7), et le troisième consiste en une addition des cinq critères[31]. Dans chaque cas, la valeur maximale est de un (pour le pays qui occuperait la première place pour tous les critères) et la valeur minimale est de seize (pour le pays qui occuperait la dernière place pour tous les critères). Puisque le classement-synthèse mesure le rang moyen d'un pays pour les cinq critères, nous nous trouvons à accorder un poids légèrement plus important aux critères non linguistiques, du fait qu'ils comptent pour trois des cinq critères.

a) Le classement selon les critères linguistiques: les immigrants "francophonisables"

Le classement des pays et régions selon les critères linguistiques (tableau 9, première colonne) fait apparaître trois groupements distincts. Le premier

31. Ainsi, dans le tableau 1, la France occupe la première position, puisqu'elle fournit le plus fort pourcentage d'immigrants francophones; les Philippines y occupent la seizième (ou dernière) place.

Tableau 9
Classement des immigrants selon leur potentiel d'intégration

Classement selon les critères linguistiques		Classement selon les critères non linguistiques		Classement — synthèse	
France	1.0	États-Unis	1.0	France	2.60
Haïti	2.0	France	3.7	Belgique	3.80
Belgique	3.0	Belgique	4.3	États-Unis	4.20
Suisse	4.5	Indes	5.3	Haïti	4.40
Pays arabes	4.5	Haïti	6.0	Suisse	5.80
Allemagne fédérale	7.5	Royaume-Uni	6.0	Allemagne fédérale	7.20
Portugal	8.0	Suisse	6.7	Pays arabes	8.00
Italie	8.0	Allemagne fédérale	7.0	Portugal	8.40
Pays slaves	8.0	Philippines	7.7	Pays slaves	9.00
États-Unis	9.0	Portugal	8.7	Royaume-Uni	9.00
Grèce	11.5	Pays slaves	9.7	Indes	9.20
Royaume-Uni	13.5	Antilles anglaises	10.0	Philippines	11.00
Chine populaire	14.0	Chine populaire	10.3	Italie	11.20
Indes	15.0	Pays arabes	10.3	Grèce	11.60
Antilles anglaises	15.5	Grèce	11.7	Chine populaire	11.80
Philippines	16.0	Italie	13.3	Antilles anglaises	12.20

groupement (France, Haïti, Belgique, Suisse, pays arabes) correspond aux pays francophones. Compte tenu de leurs antécédants linguistiques, on peut s'attendre en principe à ce que la vaste majorité des immigrants en provenance de ces pays adoptent, ou conservent, le français comme langue principale après l'arrivée au Québec. La langue anglaise ne saurait exercer, en principe, qu'un attrait relativement réduit auprès de la majorité des membres de ce groupe.

Le deuxième groupement comprend des pays non francophones (Allemagne, Portugal, Italie, pays slaves, États-Unis), mais fournissent des immigrants dont un certain pourcentage devrait adopter la langue française après l'arrivée au Québec. Ce pourcentage pourrait évidemment varier selon les caractéristiques des immigrants (selon le pays d'origine) et selon les conditions linguistiques qui prévalent au Québec au moment de leur arrivée. Si l'on s'appuie par exemple sur les analyses précédentes, ce pourcentage pourrait être très élevé chez les Portugais, mais serait plutôt faible chez les Allemands[32]. L'importance de la langue anglaise au Québec constitue sans doute le facteur majeur qui déterminera, dans chaque groupe, le pourcentage de personnes qui adopteront finalement la langue française comme langue principale. De plus, ce facteur aura un impact particulièrement fort chez les Allemands et les Américains, puisqu'il s'agit là de deux groupes qui comprennent, au départ, un fort pourcentage de bilingues (parmi ceux qui parlent le français). Finalement, on pourrait dire que ce groupement distingue bien les nationalités "francophonisables", en ce sens qu'il fait ressortir les groupes dont un certain pourcentage "devrait" normalement se franciser si les conditions du pays d'accueil le permettent.

Le troisième groupement correspond à ce que l'on pourrait appeler les immigrants plus difficilement "francophonisables" (les Grecs, les Britanniques, les Chinois, les Indiens, les Antillais (anglais) et les Philippins). Pour ces groupes, nos indices indiqueraient qu'ils auraient une prédisposition à s'angliciser dans une très forte proportion. Il est intéressant de noter à ce titre que les moins "francophonisables" ne sont pas forcément les Britanniques, mais plutôt les Indiens, les Antillais (anglais) et surtout les Philippins. Dans l'ensemble, ce groupement comprend des nationalités dont le potentiel d'intégration, au plan de la culture française, est extrêmement faible.

b) Le classement selon les critères non linguistiques

Ce classement ordonne les groupes par rapport à leur potentiel d'adaptation au mode de vie de leur nouveau pays[33], sans référence explicite à leur éventuel choix linguistique (anglais ou français). Au contraire du classement précédent, on ne peut pas établir des groupements distincts: il s'agit plutôt d'un continuum.

Les États-Unis se situent en première position. Ce n'est d'ailleurs pas surprenant puisque ce pays partage, à toutes fins utiles, le même mode de vie que le Québec. Ce qui est par contre étonnant, c'est que les caractéristiques des immigrants en provenance des États-Unis traduisent aussi bien cette réalité. Rappelons par ailleurs l'amorce d'une transformation dans la structure de l'immigration américaine: il reste à voir si cette transformation annonce une tendance à long terme et quel sera son impact sur le potentiel d'adaptation des immigrants américains.

La France et la Belgique se trouvent également en tête. Même en dehors des considérations linguistiques, ces deux pays fournissent des immigrants dont le potentiel d'adaptation serait très élevé. De plus, contrairement aux États-Unis, ces deux pays maintiennent systématiquement leur position pendant la période 1968-1974.

Si certains pays du Tiers monde, notamment Haïti et les Indes, se trouvent également en haut de l'échelle, ce n'est que la traduction d'une certaine réalité. Les immigrants en provenance de ces pays sont effectivement, en général, des jeunes et des personnes relativement instruites. Le système de sélection privilégie ces caractéristiques. Mais la haute position de ces pays, au niveau du classement, risque néanmoins d'être temporaire, dans la mesure où leur émigration au Québec se fait de plus en plus par l'intermédiaire des liens de parenté. Nous avons remarqué des tendances très nettes en ce sens.

Il n'est pas étonnant, alors, de retrouver les Grecs et les Italiens à l'autre extrémité de l'échelle, puisque leurs flux migratoires sont très fortement caractérisés par les liens de parenté, et qu'ils échappent donc largement aux critères de sélection imposés aux immigrants indépendants. Il est par contre plus étonnant de voir les Arabes classés aussi bas dans l'échelle; cela serait-il significatif de certains problèmes d'adaptation malgré la francophonie évidente de ce groupe?

c) Classement-synthèse

Ce classement, qui constitue une synthèse des deux précédents, devrait en principe situer les groupes par rapport à leur potentiel global d'intégration à la communauté québécoise. Or, cinq pays se distinguent par leur potentiel d'intégration: la France, la Belgique, les États-Unis, Haïti et la Suisse. Rappelons que ce classement est purement statique et ne tient pas compte des transformations observées pendant la

32. Si nous extrapolons par exemple les rapports du tableau 3 (c'est-à-dire en faisant abstraction des allophones), plus des trois quarts des Portugais choisiraient d'abord d'apprendre le français; pour les Allemands, ce pourcentage se situerait plutôt autour de treize. Il ne s'agit là, évidemment, que de calculs purement hypothétiques.

33. Rappelons les trois critères: scolarité, âge et répartition géographique.

période 1968-1974[34]. A ce titre, les positions relatives des États-Unis, et surtout d'Haïti, sont sans doute appelées à changer dans le futur.

Il est remarquable de découvrir que le Francais demeure, malgré tout, l'immigrant dont le potentiel d'intégration est le plus fort. Il faut aussi signaler le potentiel d'intégration des Belges. C'est un groupe que l'on a souvent tendance à ignorer, justement à cause de la capacité d'adaptation dont il témoigne. Finalement, on ne peut pas s'empêcher de commenter la présence des immigrants américains parmi ce groupement, seul groupe non francophone à s'y insérer. Cela ne fait que traduire deux réalités: d'abord, l'importance des Franco-Américains, mais aussi le fait que les Américains non francophones sont en général très instruits, très jeunes et manifestent en plus une certaine tendance à la déconcentration géographique. On pourrait enfin dire que ce groupement distingue bien ceux qu'on a déjà qualifiés d'immigrants dispersés, ou imperceptibles, autrement dit ceux qui s'adaptent facilement et que l'on ne remarque pas ou pas beaucoup.

Il n'est donc pas surprenant de retrouver les Antillais (anglais), les Chinois, les Grecs, les Italiens et les Philippins à l'autre extrémité de l'échelle. Il s'agit là, en général, de groupes dont la présence est plus apparente puisqu'elle se traduit surtout par la formation de quartiers ethniques et par la préservation de coutumes ethniques, même après plusieurs générations. Cela ne veut nullement dire que ces groupes ne s'intégreront pas; toutefois, le processus sera plus lent que pour d'autres groupes. Au Québec, cela pose surtout la question de la francisation future des immigrants, du moins de leurs enfants. A l'exception des Italiens, qui démontrent un certain potentiel de francisation, les groupes du bas de l'échelle sont également ceux dont la francisation paraît la plus improbable. C'est d'ailleurs sans doute la "francophonisabilité" des Portugais qui explique leur position plutôt élevée dans ce classement.

Rappelons finalement que ce classement, comme les autres, ne constitue qu'une indication. Sa validité dépend entièrement de la pertinence des critères et de l'exactitude des données sur lesquelles il s'appuie. Qui plus est, il s'agit d'une indication de potentiel. Nous avons uniquement voulu dégager un potentiel d'intégration, voire de francisation, à partir des caractéristiques initiales des immigrants. Quant à savoir si ce potentiel se réalisera effectivement, c'est bien sûr une autre question.

---

34. Rappelons que les classements sont calculés à partir des valeurs globales pour la période 1968-1974.